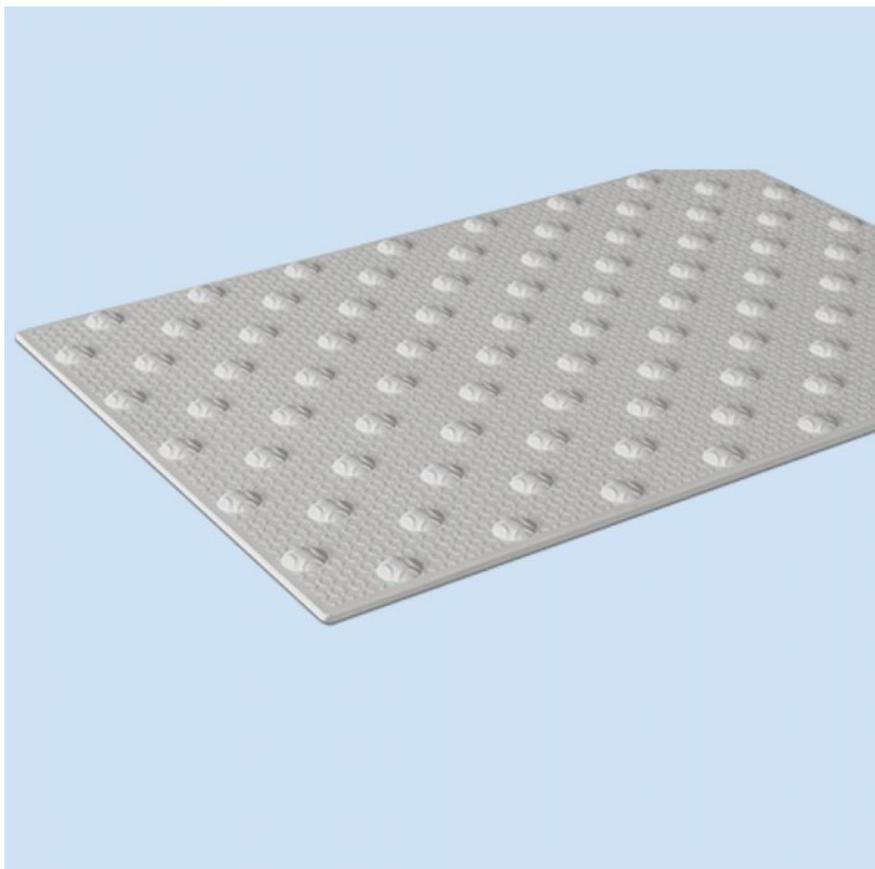


Dalle Podotactile Polyuréthane Auto-adhésive Photoluminescente - 400 X 600 Mm

Référence : 3280845



DESCRIPTION :

Dalles podotactiles photoluminescentes auto-adhésives en polyuréthane 400 x 600 mm



INFORMATION PRODUIT

En **polyuréthane**, elles sont **résistantes** et répondent aux normes **NF P98-351**.

La dalle podotactile se positionne avant une zone à risque pour **alerter** et **sécuriser** toute personne s'approchant du danger. Sa géométrie en **3D** permet la détection du **danger par le pied**.

Pour avertir les personnes mal ou non voyantes d'un risque majeur en intérieur, utilisez ces **dalles podotactiles BEV** (éveil de vigilance).



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com

Elles doivent se placer **50 cm avant l'obstacle** (escalier, dénivelé...).

Caractéristiques :

- Résine polyuréthane teintée dans la masse
- Dimensions : 40 x 60 cm
- Auto-adhésive
- Teintée dans la masse

La dalle podotactile version **Photoluminescente** est capable de **restituer dans le noir la lumière naturelle ou artificielle emmagasinée durant le jour**.

Elle ne convient pas aux salles de cinéma, discothèques, car ces endroits ne disposent pas assez de lumière pour charger la bande.

Rémanence en mcd/m² :

- 1 min = 2100
- 30 min = 90
- 60 min = 42
- Durée maximale de rémanence : 12 heures.

Ces mesures de rémanence sont faites après une illumination de 1000 lux.

Points forts de la Dalle podotactile polyuréthane auto-adhésive photoluminescente :

- Destination **intérieure et extérieure** (cohérence au sein d'un même établissement)
- Polyvalence des supports (enrobé, béton, granit...)
- **Forte anti-glissance** (SRT : 0.52)
- **Adhésif MX15 très résistant**
- Grande souplesse
- **Teintée dans la masse** : stabilité des couleurs
- Formats adaptés à la réglementation **NF P98-351**
- **Classement au feu Cfl-S1 selon la norme EN 13501-1**

Les + pour l'installation et la mise en place :

- **Fixation adhésive**
- Facile et rapide à poser
- Pas de temps de séchage
- **Remise en circulation immédiate**
- Outils non nécessaires
- Non odorant
- Pas de déchet
- **Attention** : Le support doit être propre, sec et exempt de matière non adhérente.



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com

Les étapes d'application :

Le principe de pose est simple et facile à mettre en ½uvre.

L'adhésif haute performance présent à l'endos des Bandes d'Eveil à la vigilance est protégé par un papier sulfurisé qu'il suffit de retirer avant l'application.

Attention les BEV avec ce système Adhésif ne sont pas destinées pour une circulation de véhicule.

1- Appliquer un activateur s'il est nécessaire

2- Déposer la Bande d'aveil à la vigilance en lieu et place de son implantation en ayant préalablement retiré le papier protecteur du système de fixation Adhésif Note : pour une mise en place plus aisée, nous conseillons de décoller le papier de protection sur seulement ? de la surface et de le replier sous la BEV.

3- Mettez en place le système de fixation Adhésif libre de son papier de protection le long des tracés et repères d'implantation.

4- Une fois bien positionnée, il suffit de presser au sol la zone Adhésif.

5- Retirer progressivement le reste du papier protecteur tout en appliquant le reste de la dalle podotactile photoluminescente au sol.

6- Appliquer une force de collage en marchant sur l'ensemble de la BEV et en veillant particulièrement à presser les bords afin qu'aucun point d'attaque ne subsiste sur le périmètre.

Stockage et conditions d'application :

Ce produit peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel (température entre + 5°C et +30°C).

Ne pas manipuler en-dessous de 5°C.

TESTS DE PERFORMANCE* :

- - Classement au feu NF EN ISO 11925-21 : Résultat du classement selon la norme : Cfl-s1. Comportement au feu : Cfl - Production de fumées : s1
- - Anti- glissance NF P98-220-1 : Résultat SRT état humide = 0.52
- - Pliure / Souplesse NFT 30-078 : Aucune détérioration du produit quelle que soit la température de la bande 23°C ou 6°C
- - Diamètre : maxi 38 mm - mini 3.2 mm. Produit souple
- - Adaptation aux supports non réguliers.
- - Emboutissage NFT 30-019 : Pas d'altération du produit jusqu'aux capacités maximales de l'appareil de mesure > 12 mm. Reprend sa forme immédiatement.
- - Dureté NF EN ISO 868 : Résultat 61 mesure moyenne à 23°C. Sa résistance lui confère une grande longévité.
- - Stabilité NF P98-351 : 0% d'écart valeur de la mesure 50°C 65% humidité. Excellente stabilité dimensionnelle*

*Tests de performance adaptés aux normes NF EN ISO 11925-21 - NF P98-220-1 - NFT 30-039 - NFT 30-078 - NFT 30-019 - EN ISO 11507 - NF EN ISO 868 - NF P 98-351



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com



Ce que dit la loi

"En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile." La date de mise en conformité obligatoire est le 1er janvier 2015.



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com